

**LAURENT FROISSART, DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ BIKOM**  
**«LES ASSURANCES NE SUIVENT PAS»**

**Atteint d'une déformation cervicale**, Laurent Froissart, chef d'entreprise, milite aujourd'hui pour la création d'un fonds de garantie pour les travailleurs indépendants handicapés, qui serait destiné à «éviter le barrage» des assurances.

**En quoi le handicap a-t-il une incidence sur votre activité ?**  
Je suis atteint d'une maladie génétique cardiaque qui m'a été diagnostiquée en 2010. Au début, les médecins m'ont dit que je devais changer d'orientation professionnelle à cause du stress que pouvait générer la direction d'une entreprise. Mais cela m'a plutôt poussé à mettre les bouchées doubles sur le développement de ma société. Depuis peu, je suis aussi membre de l'UPTIH (Union professionnelle des travailleurs indépendants handicapés), association créée par Didier Roche et destinée à accompagner les entrepreneurs en situation de handicap.

**Quelle est la problématique principale pour un chef d'entreprise ?**  
La problématique principale est de taille : lorsque nous souhaitons em-



Un fonds de garantie pour les travailleurs indépendants handicapés serait une solution.

prunter, même si notre entreprise est rentable et que les banques acceptent de nous suivre, nous devons presque toujours essuyer le refus des assurances. Cela a été mon cas, j'ai ainsi été confronté à douze refus, y compris de la convention Aeras, qui a pourtant été créée pour ça.

**Comment remédier à la situation ?**  
J'aimerais que les pouvoirs publics mettent en place un fonds de garantie pour les travailleurs indépendants handicapés. Les grandes entreprises assujetties à la taxe Aefiph pourraient ainsi avoir des unités bénéficiaires en plaçant de l'argent sur ce fonds.

**EN CHIFFRES**

- 101 000 établissements** étaient assujettis à l'obligation de travailleurs handicapés en 2014. On recensait 400 travailleurs handicapés dans ces établissements.
- 3,3 % de travailleurs handicapés** sont employés dans le secteur privé en 2014.
- 500 000 demandeurs d'emploi handicapés (Dohes)** sont inscrits à Pôle Emploi.
- 7 % des personnes** en situation de handicap sont dotées d'une licence.
- 26 % des personnes handicapées** ont le bac, contre 45 % tous publics.

**Et avec vos salariés ?**  
Ma société compte neuf employés, tous recrutés de façon atypique. Je gère mon entreprise au feeling, en recrutant des profils hors cadres, au fil de mes rencontres. La plupart n'ont pas de diplômes. Ce qui m'importe, c'est de capter dans leur regard leur bonne volonté. •

Centre de formation spécialisé dans l'Hôtellerie-Restaurant, nous vous proposons des formations professionnelles certifiées, gratuites et rémunérées à 100%\*

**Salariés (CDI/CDD) et demandeurs d'emploi**  
Venez tous les mercredis à 14h !

**Gouvernante d'hôtel**  
**Employé d'étage**  
**Réceptionniste**  
**Agent de restauration**

\* sous réserve d'inscription

F.A.C. Hôtel 8 rue Lincoln 75008 Paris - Métro George V  
Contact/Recrutement au 01 53 63 01 78 ou recrutement@fac-hotel.fr

Formation Gratuite et rémunérée à 100 % de votre dernier salaire (sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme de financement)

**Aide-Gouvernant(e) d'hôtel**

Préparation au C.A.P. services hôteliers - diplôme d'état.  
(taux de réussite moyen depuis 2002 : 94 %)  
Congé individuel de formation d'une durée de 8 mois.

Salariés :  
Être employé dans la même entreprise depuis au moins 1 an et justifier de 24 mois de travail minimum.

PHYSA FORMATION, 25 rue Villiot, 75012 Paris, métro-RER gare de Lyon.  
Renseignements et inscriptions au 01 43 40 89 89 - www.physaformation.fr

**CNEWS** **Matin**

Pour passer une annonce, contactez-nous au  
**01 46 96 17 80**

**MAIRIE DE PARIS**

recrute par concours

**150 Inspecteur-ric-e-s de Sécurité**

En tant qu'Inspecteur-ric-e de Sécurité de la Ville de Paris, vous participerez à la lutte contre les incivilités par des actions de médiation, de dissuasion et si nécessaire de verbalisation.

Vous assurerez également la protection des propriétés et équipements municipaux, ainsi que celles des usager-ères-s qui les fréquentent et des personnels qui y travaillent. Vous serez en outre chargé-e de missions d'accompagnement des catégories les plus fragiles de la population.

Vous exercerez vos fonctions en tenue d'uniforme, en patrouille (sur le terrain essentiellement) et disposerez des agréments et assermentations nécessaires à votre activité.

**Conditions d'inscription :**  
Être titulaire du permis B et remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment la condition de nationalité et :

- Pour le concours EXTERNE (75 postes) : être titulaire d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP...) ou d'une qualification reconnue équivalente
- Pour le concours INTERNE (75 postes) : être fonctionnaire ou agent-e non titulaire de droit public depuis au moins 1 an au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Inscriptions du 6 novembre au 4 décembre 2017.**

Par Internet sur le site [www.paris.fr](http://www.paris.fr) rubrique «Insertion, emploi et formations» ou par dossier papier à retirer ou à demander par courrier (préciser le nom du concours et joindre une enveloppe A4 à vos nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur pour 250g) à : Mairie de Paris, Bureau du recrutement, 2 rue de Lobau, 75196 Paris cedex 04.

Épreuves à partir du 4 janvier 2018.

[www.paris.fr](http://www.paris.fr)